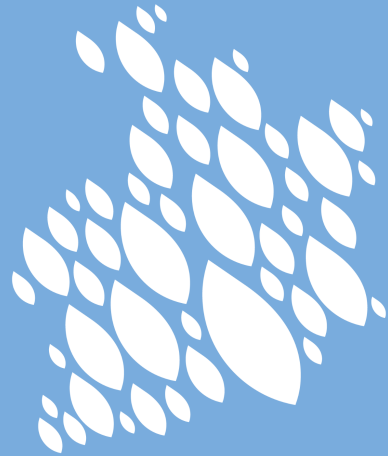
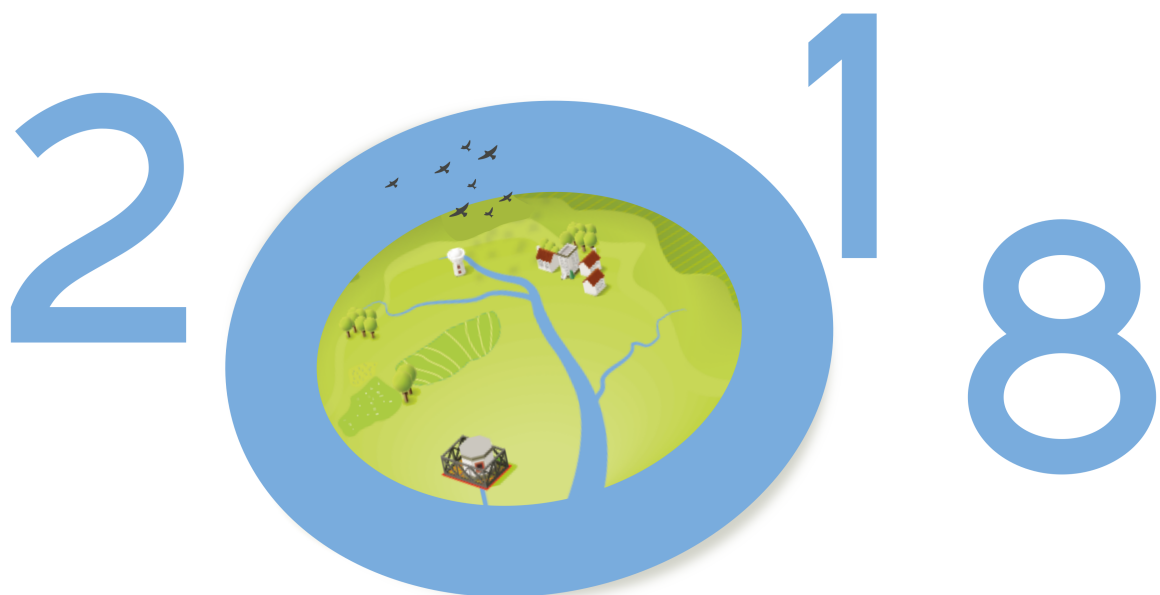


AGIR ENSEMBLE POUR L'EAU



RAPPORT D'ACTIVITÉ



L'ÉDITO du PRÉSIDENT

« Sécuriser l'approvisionnement en eau potable pour tous les Brétiliens, voilà la mission du SMG Eau 35. Même si l'objectif est le même depuis 25 ans, les moyens pour le remplir ont fortement évolué.

Bien sûr, **le schéma de sécurisation** reste au cœur de nos actions avec la refonte d'usines de traitement et la poursuite du projet Aqueduc Vilaine Atlantique qui arrive au bout de sa phase d'études.

Bien sûr **la qualité de l'eau** demeure une priorité à travers les Périmètres de Protection des Captages et les actions bassins versants.

Bien sûr que **la nouvelle structuration** avec la loi NOTRe est un enjeu d'importance et que l'implication du SMG y est forte.

Mais ma préoccupation se tourne vers la tension du bilan besoins/ressources notamment dû à la forte augmentation des consommations depuis 4 ans (8,9%). Le SMG Eau 35 agit sur les deux volets avec le vote d'un « **plan stratégique ressource** » en septembre 2018. Outre l'aspect qualité d'eau, celui-ci prévoit une meilleure connaissance des ressources souterraines, des recherches en eau, des études pour anticiper les changements climatiques et des actions pour économiser l'eau.

Ce dernier point était jusqu'ici surtout abordé sur le plan des infrastructures (amélioration du rendement des usines, renouvellement des réseaux, compteurs divisionnaires), volet indispensable mais insuffisant. Tous les types de consommateurs doivent être sensibilisés. Cependant, le SMG Eau 35, de par son échelle départementale, visera surtout les acteurs économiques (industriels, agriculteurs).

La ressource en eau est plus que jamais un enjeu sur notre territoire.

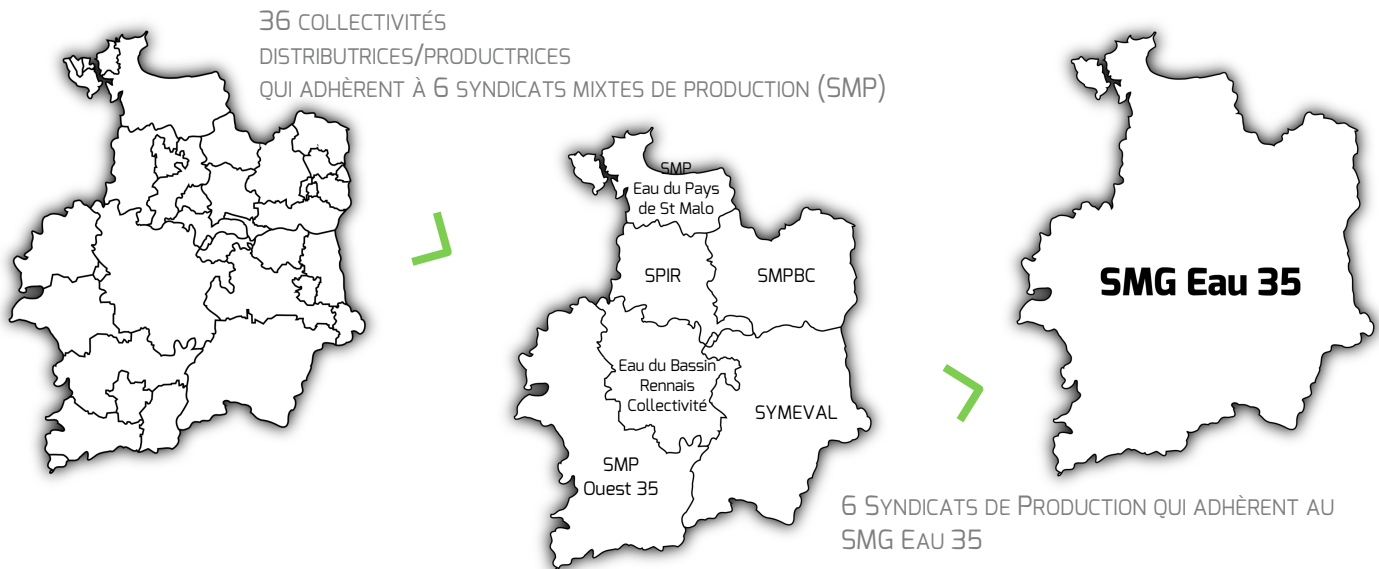
Bonne lecture. »

Auguste FAUVEL

Président du SMG Eau 35

Des missions et un fonctionnement garant d'une solidarité départementale regroupant l'ensemble des collectivités de l'eau potable

L'ORGANISATION Territoriale



La particularité de l'Ille-et-Vilaine est que la totalité des collectivités contribuent à la solidarité départementale.

Les MISSIONS

L'étude des propositions et des moyens à développer par les SMP pour la protection de la qualité des eaux



L'assistance technique auprès des syndicats de production

La mise à jour du schéma départemental d'alimentation en eau potable

La réalisation et la gestion de l'observatoire de l'eau potable

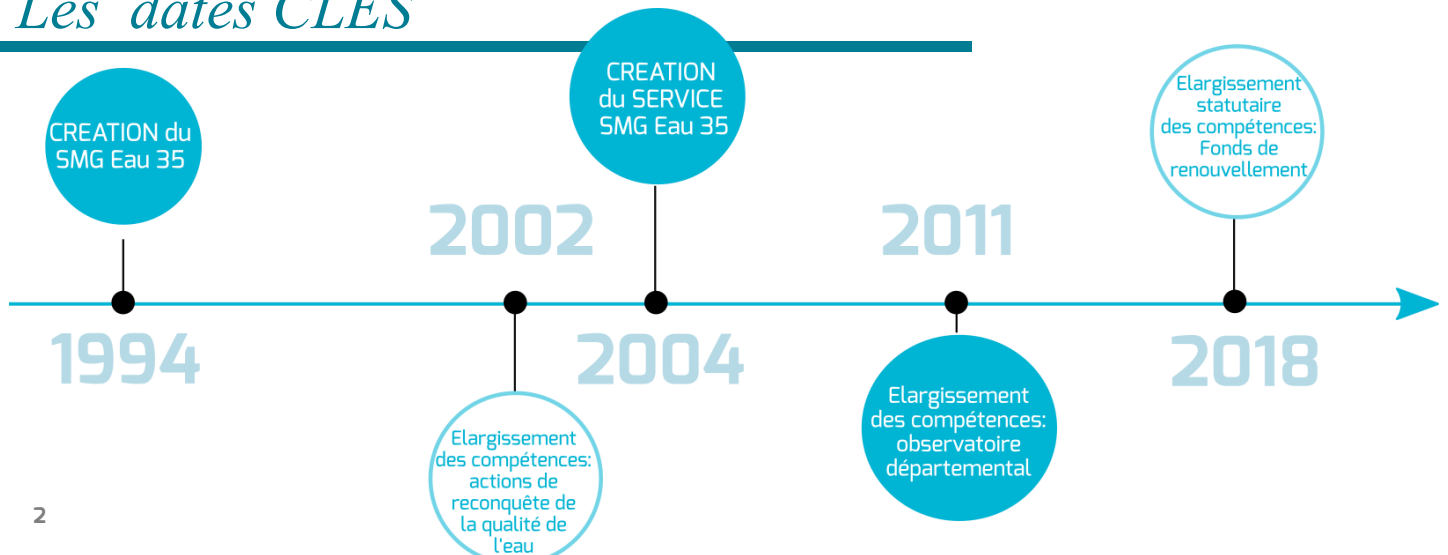
L'étude, la réalisation et la gestion des canalisations d'intérêt départemental

L'animation du réseau des collectivités productrices adhérentes



La gestion du fonds de concours départemental

Les dates CLÉS



SOMMAIRE

Les évènements marquants 2018	p 04
Les instances	p 05
L’approvisionnement en eau potable	
Le schéma départemental d’alimentation en eau potable	p 06
Le suivi des besoins en eau	p 08
Le renouvellement des réseaux	p 08
L’hydrogéologie au service de l’eau potable	
L’optimisation des ressources	p 09
Les ressources de demain	p 09
La qualité de l’eau	
La protection des captages	p 10
La reconquête de la qualité de l’eau	p 11
Les actions innovantes	p 11
L’observatoire départemental	
Les services d’eau potable	p 12
Le niveau des ressources en eau	p 12
Le partage d’expertises	
La veille juridique	p 13
La transcription de la réforme territoriale	p 13
Le réseau de partenaires	p 13
La gestion financière	p 14
Le service du SMG Eau 35	p 15
La transparence et l’information	p 16
Les perspectives 2019	p 17

LES EVENEMENTS Marquants 2018

Janvier

**Le Carrefour
des Gestions Locales de l'eau**
Atelier Changement climatique et
sécheresse
Présidence du pôle SDAEP Grand
Ouest

Février

500^{ème} suivi PPC
depuis 2010

Mars

Aquadeiz
Animation sur le petit cycle
de l'eau à Rennes

Avril

Aqueduc Vilaine Atlantique
Enquête publique

Juin

Modification des statuts
Gouvernance et fonds de
renouvellement des réseaux

Août

Arrêtés Préfectoraux AAC
Captages prioritaires
Couyère, Gentière et Aulnais—
Méjanot

Septembre

Validation du Plan Stratégique
Ressource

Novembre

Arrêté Préfectoral
Périmètre de protection
La Boissière

Le COMITÉ Syndical

Dans un contexte de coopération départementale, chaque syndicat mixte de production (SMP) ainsi que le conseil départemental, désignent un ou plusieurs délégués qui siègent au Comité Syndical. Il est composé de 16 membres. Le nombre de membres par SMP est déterminé suivant une clé de répartition: tranche de 5 millions de m³ consommés. Depuis Novembre 2018, un nouveau membre participe aux décisions.

Le comité **s'est réuni 5 fois** cette année.

La liste des délégués du comité syndical est disponible sur notre site www.smg35.fr.

LES INSTANCES

Une politique départementale de l'eau potable

Le Bureau SYNDICAL

Le bureau du syndicat est composé de 7 membres. Il exerce par délégation du comité, certaines prérogatives en matière de ressources humaines, de passation de marchés publics (compris entre 100 000 et 250 000€ HT), d'étude des dossiers travaux inscrits au schéma et d'approbation des supports de communication.

3 bureaux ont eu lieu en 2018.



Auguste Fauvel
Président



Yannick Nadesan
1^{er} vice président



Philippe Letournel
2nd vice président



Marc Hervé
3^{ème} vice président



Jacques Benard
Membre



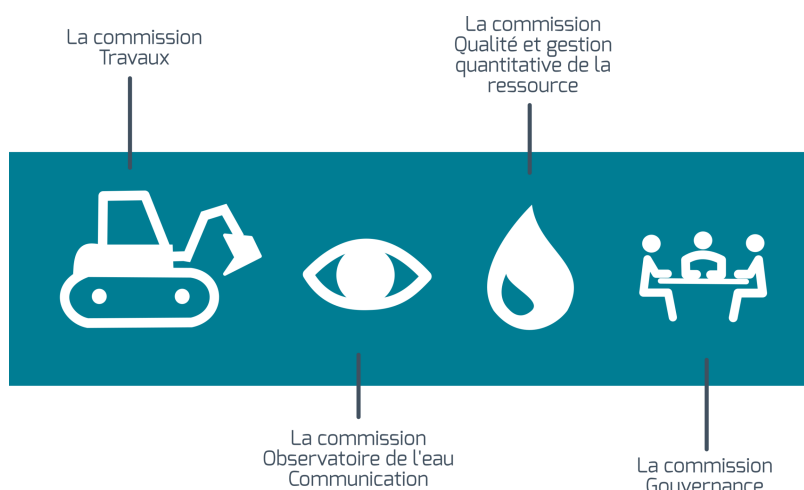
Joseph Boivent
Membre



André Lefeuve
Membre

Les COMMISSIONS Techniques

4 commissions traitant des principales missions du SMG Eau 35 ont été mises en place en septembre 2014. Elles sont un lieu d'échanges et de propositions. **Elles se sont réunies à 4 reprises en 2018.**





L'approvisionnement en eau potable

Une disponibilité continue de l'eau au robinet de chaque usager

Le SCHEMA Départemental

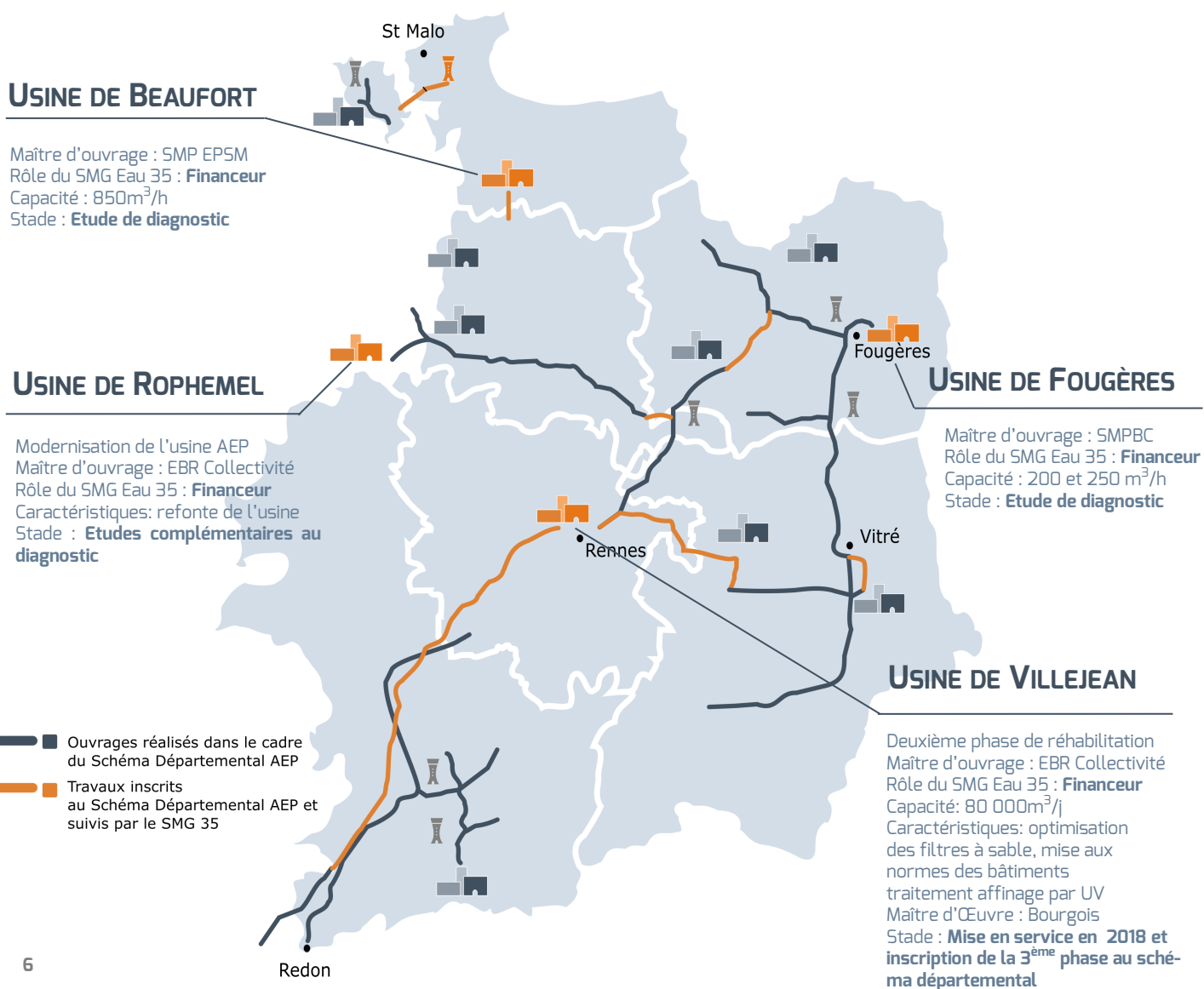
Le SMG Eau 35 élabore le schéma directeur d'Alimentation en Eau Potable d'Ille-et-Vilaine.

Il assure ainsi :

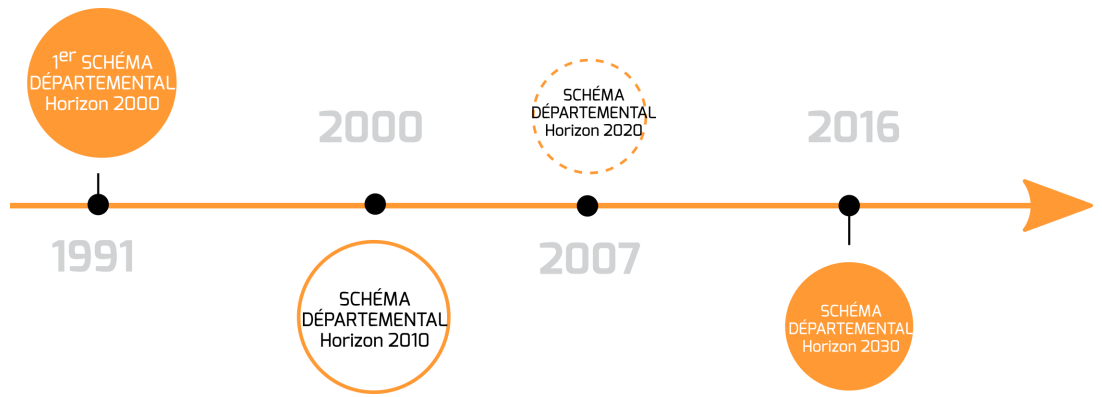
- Le **financement des ouvrages** prévus au Schéma Départemental et portés par les SMP,
- La **cohérence au niveau départemental** entre les projets et investissements portés par les différents SMP,
- L'**Assistance à Maîtrise d'Ouvrage** des SMP pour certains projets : définition du programme, suivi des procédures administratives, suivi des études et des travaux...

Voici la représentation cartographique des travaux d'usines et de canalisations suivis par le SMG Eau 35 en 2018, dans le cadre du schéma directeur de 2016 :

Les travaux d'usines d'eau potable



LES DIFFÉRENTES ÉDITIONS DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL :



Les travaux de canalisations d'eau potable

The map shows the Mayenne department with various water infrastructure projects highlighted in orange and grey. Key locations marked include St Malo, Fougères, Vitré, Rennes, and Redon. The 'AQUEDUC VILAINE ATLANTIQUE' is shown as a major line connecting the south to the north.

CANALISATION sous la Rance

Renforcement et sécurisation de l'alimentation de la rive droite de la Rance (St Malo et SIE de Beaufort)
 Maître d'ouvrage : SMP EPSM
 Rôle du SMG Eau 35 : **Financeur**
 Caractéristiques : doublement de la conduite existante (3km)
 Maître d'Œuvre : Bourgois-Calligée
 Stade : **travaux en cours**

SÉCURISATION RIVE DROITE DE LA RANCE

Réservoir et aménagements à Blanche Roche
 Maître d'ouvrage : SMP EPSM
 Rôle du SMG Eau 35 : **Financeur**
 Caractéristiques : Nouveau réservoir 4000m³ et pompage de 600m³/h
 Maître d'Œuvre: Artelia
 Stade : **études en cours**

EXPERTISE CANALISATION Rennes-Chateaubourg

Etude sur le fonctionnement actuel du transport d'eau
 Maître d'ouvrage : SMG 35
 Rôle du SMG Eau 35 : **Financeur/AMO**
 Caractéristiques : étude hydraulique de la conduite existante
 Maître d'Œuvre : SAFEGE
 Stade : **étude en cours**

SÉCURISATION DU NORD SYMEVAL

Renforcement de la capacité de transfert Nord SYMEVAL
 Maître d'ouvrage : SYMEVAL
 Rôle du SMG Eau 35 : **Financeur/AMO**
 Caractéristiques : conduite de 4 km en DN 400 à Vitré
 Maître d'Œuvre : Artelia
 Stade : **phase projet**

AQUEDUC VILAINE ATLANTIQUE

Cette liaison aura 2 rôles principaux:

- Sécuriser l'alimentation en eau du département d'Ille et Vilaine en assurant notamment le remplissage des différents barrages à l'automne et au printemps,
- Assurer la desserte en pointe estivale des zones touristiques (Morbihan, Saint Nazaire)...

Rôle du SMG Eau 35 : **Maître d'ouvrage/Financeur**
 Caractéristiques: 58 km de canalisation (diamètre 600/700) et 2 réservoirs de 5000 m³
 Maître d'Œuvre : Bourgois-Safège
 Stade : **Enquête publique, obtention des autorisations environnementales et réglementaires, préparation de la consultation « Travaux ».**
Début des travaux prévus en 2020, mise en service complète en 2023

- Ouvrages réalisés dans le cadre du Schéma Départemental AEP
- Travaux inscrits au Schéma Départemental AEP et suivis par le SMG 35



L'approvisionnement en eau potable

La disponibilité en eau face aux besoins croissants

Le Suivi des BESOINS en EAU

Dans le cadre du **schéma départemental**, le SMG Eau 35 suit avec attention les évolutions des besoins en eau et les capacités des ressources existantes du département.

Les analyses sont précises. Elles portent sur les besoins journaliers et sur le potentiel de production en année sèche et normale.

A l'échelle du département, les analyses dévoilent des tendances parfois inattendues.

Ainsi, on constate depuis 4 ans une forte augmentation des consommations (>2%/an), très supérieure aux hypothèses du schéma horizon 2030 (estimation maximum de 0,7%/an).

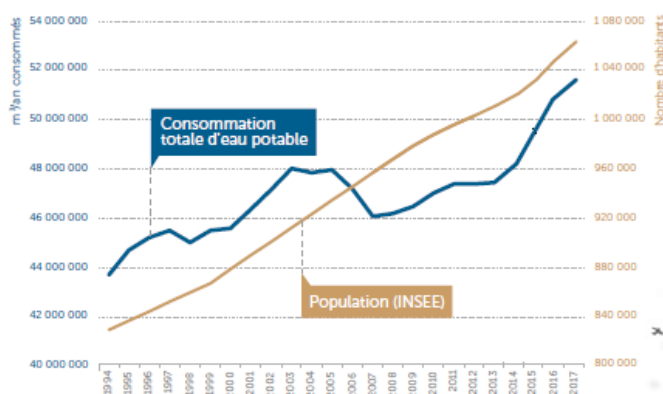
Le bilan besoins/ressources se tend davantage au fil du temps.

C'est pourquoi, il semble opportun d'engager des mesures de « **sensibilisation aux économies d'eau** » à très court terme. Le SMG Eau 35, en 2018, étudie ses possibles champs d'intervention sur le sujet.

De plus, des analyses sont effectuées sur chaque territoire (SMP). Des **insuffisances** peuvent être ainsi identifiées à leur échelle. C'est le cas notamment sur le secteur du Pays de St Malo, où la variation saisonnière des besoins est problématique. En 2018, une étude est lancée pour trouver des solutions. Le SMG Eau 35 y est associé.

Sur certains territoires, la pression sur la ressource est augmentée par de forts besoins agricoles et/ou industriels, notamment en période de sécheresse. La connaissance des **besoins actuels et futurs de ces gros consommateurs** est aujourd'hui insuffisante. En 2018, des rencontres ont eu lieu avec les services déconcentrés de l'Etat (la DREAL et la DDCSPP) pour mieux cerner et anticiper leurs besoins.

EVOLUTION DE LA POPULATION ET DE LA CONSOMMATION EN EAU POTABLE EN ILLE-ET-VILAINE



Le Renouvellement des RÉSEAUX



Le rendement en Ille-et-Vilaine est largement supérieur à la moyenne nationale. Malgré cela, les pertes en eau par les fuites sur le réseau s'élèvent à 9 millions de m³. Avec les tensions grandissantes sur la ressource en eau, une gestion durable du patrimoine est primordiale.

Pour aider les collectivités les plus fragiles financièrement à investir au bon moment et au bon endroit, les élus s'accordent sur le principe d'abonder le fonds départemental existant pour le renouvellement des réseaux d'eau potable.

En 2018, une réflexion est conduite sur les conditions d'éligibilité pour bénéficier de ce fonds de renouvellement. L'un des critères envisagé est par exemple l'existence d'une étude patrimoniale à l'échelle de la collectivité distributrice.

La mise en œuvre de ce projet se fera dans les années à venir, après 2020, lorsque l'on aura une meilleure visibilité sur l'organisation départementale de l'eau potable suite à la réforme territoriale.

L'OPTIMISATION des ressources



L'HYDROGÉOLOGIE au service de l'eau potable

Une gestion durable et responsable
de nos ressources souterraines

L'épisode de sécheresse 2017 a révélé la difficulté de recharge des nappes souterraines et leur vulnérabilité. Dans ce contexte, une gestion durable et solidaire des 82 forages et puits souterrains est nécessaire à l'échelle du département.

Le SMG Eau 35 renforce ainsi son rôle majeur de sécurisation d'eau en se voyant octroyer un rôle de pilotage et d'expertise sur **les études hydrogéologiques**. Cette expertise est l'un des éléments du « plan ressources » validé par les élus du SMG35 en 2018

TROIS OBJECTIFS au Plan Ressources—volet hydrogéologique

①

Pérenniser les ouvrages

②

Optimiser les capacités de production des aquifères et des conditions d'exploitation

③

Anticiper les besoins futurs et **Diversifier** les ressources



STRATEGIE

Soutien à la gestion et l'entretien de ce patrimoine



STRATEGIE

Amélioration de la connaissance et de la gestion de l'aquifère



STRATEGIE

Recherches de nouvelles ressources souterraines

Les ressources de DEMAIN

L'Initiative ICARE



Le projet sur l'Identification et la Caractérisation des Aquifères tertiaires et quaternaires stratégiques de Bretagne (**ICARE**) fait suite à la demande de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et de l'Agence Régionale de la Santé afin de délimiter des Nappes à réserver pour l'Alimentation en Eau Potable (NAEP listées dans l'orientation 6E du SDAGE Loire-Bretagne) et des Zones de Sauvegarde pour le Futur pour l'alimentation en eau potable (ZSF pour la Directive Cadre Européenne sur l'Eau).

L'étude est portée par le BRGM et financée par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, le BRGM, le SMG Eau 35 et l'ARS.

Les Objectifs :

- Identifier les principaux bassins tertiaires exploités/exploitable
- Quantifier leur potentiel aquifère
- Evaluer leurs exploitations et leurs pressions
- Identifier de possibles nouvelles ressources
- Fournir des éléments quantifiés utiles pour la sélection des Nappes à réserver pour l'Alimentation en Eau Potable (NAEP) et des Zones de Sauvegarde pour le Futur (ZSF)

ICARE se présente typiquement comme l'une des mesures concrètes de la stratégie du plan sur les ressources à savoir « Agir pour comprendre et anticiper les évolutions à long terme »

La Protection des CAPTAGES

Le SMG Eau 35 est engagé depuis 1998 sur le volet qualité qui comprend notamment la protection des captages.

En 2018, en Ile-et-Vilaine, 71 captages d'eau potable sont protégés, représentant 98% du volume distribué.

Le SMG Eau 35 apporte une assistance technique aux collectivités maître d'ouvrage pour **la mise en œuvre et l'actualisation des périmètres**.

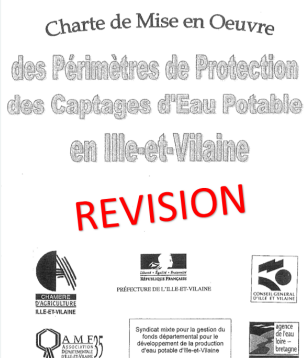
Le SMG Eau 35 participe également **au financement des études nécessaires à la définition des périmètres de protection** avant déclaration d'utilité publique (DUP) **et des opérations techniques et administratives** après DUP.

L'avancement des procédures PPC



60 procédures terminées

1 Procédure initiale en cours	8 Actualisations en cours
1 Enquête publique et Arrêté préfectoral signé	2 mises en oeuvre de la protection



La **charte** définit la procédure de mise en œuvre des périmètres de protection en Ile-et-Vilaine, ainsi que les modalités de calcul et de versement des indemnités dues aux propriétaires et aux exploitants agricoles.

Le document en vigueur, signé le 4 février 2000, est **en cours de révision**. Dans un premier temps, **les prescriptions** ont été actualisées par le Groupe de Travail Ressources et Alimentation en Eau Potable (GTRAEP). Puis, en 2018, **la partie financière (indemnités) et la rédaction de la future charte**, ont été élaborées avec la participation du SMG Eau 35. Celui-ci représente l'ensemble des syndicats producteurs d'eau du département, qui ont également été associés à cette démarche (communication et transmission des documents de travail)

LA SURVEILLANCE DES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION

Afin de permettre une protection effective des captages, le SMG Eau 35 assiste les collectivités productrices dans **le suivi des périmètres de protection** depuis 2010.

La démarche utilisée consiste en une **surveillance basée sur une observation de terrain** avec la présence d'élus et/ou techniciens des collectivités Maître d'Ouvrage.

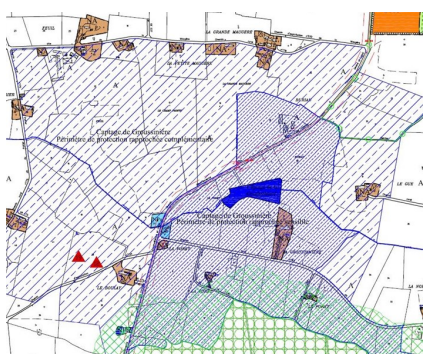
Les **irrégularités et observations constatées** sont traitées au niveau d'une base de données élaborée par le SMG Eau 35. Des fiches observations sont transmises par le syndicat producteur aux personnes concernées.

Enfin, un **point sur les travaux à la charge des collectivités** est également réalisé.



Le Bilan 2018 de l'activité "Suivi PPC"

19 Collectivités productrices	199 Infractions constatées
62 Périmètres surveillés	65 Suivis effectués



PLU commune du Theil de Bretagne

En 2018, le SMG Eau 35 a porté une attention particulière **sur la mise en conformité des dispositifs d'Assainissement Non Collectif (ANC) et des documents d'urbanisme (PLU, PLUi, SCoT, ...)** pour une meilleure prise en compte des périmètres de protection des captages AEP alimentant le territoire de l'Ile-et-Vilaine :

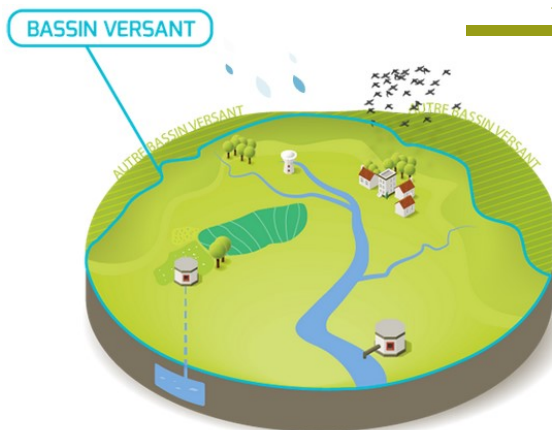
- Prise de contact avec les organismes en charge des SPANC et les services « Urbanisme » des mairies, ComCom, Pays, ...
- Transmission des Arrêtés Préfectoraux et des plans des périmètres
- Récupération et analyse des données sur la conformité des installations ANC et sur l'état d'avancement de la procédure « urbanisme »
- Incitation à mettre en œuvre des mesures dissuasives pour inciter à la réhabilitation des installations (mise en demeure, pénalités, ...)
- Invitation des syndicats à faire partie des personnes publiques associées à la consultation, lors de la révision du PLU ou de l'élaboration du PLUi.

La QUALITÉ des EAUX

L'eau est rare et fragile nous nous devons de la protéger



La RECONQUÊTE de la Qualité



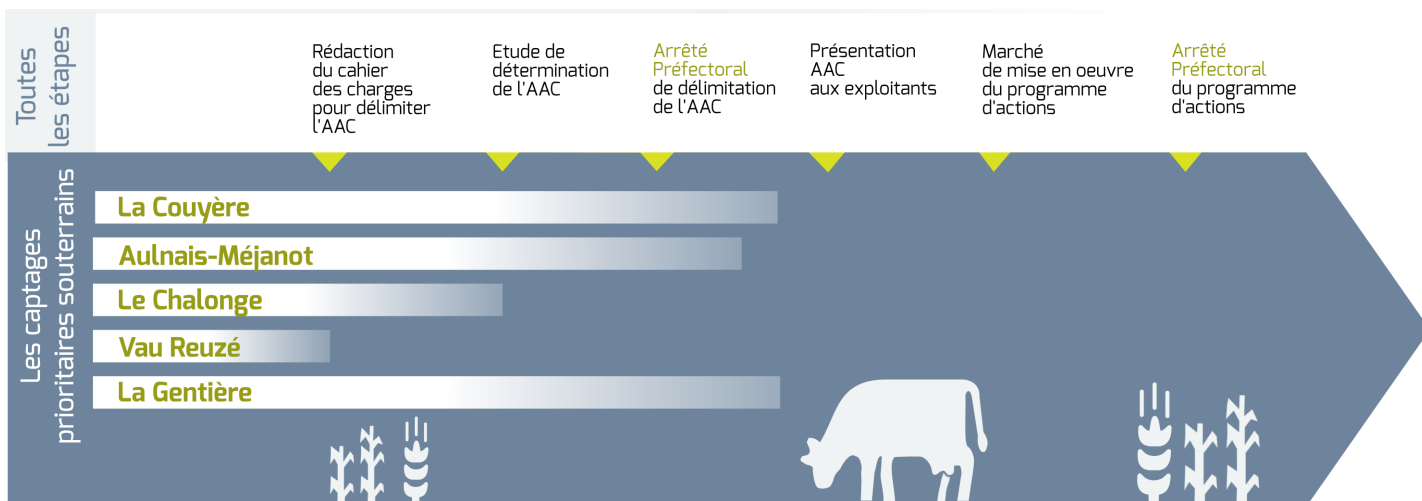
Le SMG Eau 35 accompagne depuis 2002 les programmes de reconquête de la qualité de l'eau en amont des prises d'eau potable.

14 programmes «bassins versants» font l'objet de financements par Le SMG Eau 35. En 2018, 2 nouveaux programmes ont complété la couverture.

Ces financements permettent aux maîtres d'ouvrage (syndicats de production d'eau potable ou syndicats de bassin versant) d'engager de nombreuses actions dans le domaine de la lutte contre les pollutions diffuses : actions agricoles, accompagnement des collectivités pour la réduction de l'utilisation des phytosanitaires, suivis de la qualité de l'eau, éducation à l'environnement, actions relatives aux captages prioritaires superficiels...

L'Ille-et-Vilaine compte également **5 captages prioritaires souterrains**. Une assistance technique et financière du SMG Eau 35 est apportée aux collectivités propriétaires de ces captages afin de les accompagner dans les premières étapes d'un programme d'actions : études de délimitation des **aires d'alimentation de captage** (AAC) et diagnostics territoriaux des pressions agricoles et non-agricoles.

L'AVANCEMENT DES PROCÉDURES « CAPTAGES PRIORITAIRES SOUTERRAINS 2016-2021 »



Les actions INNOVANTES

Le SMG Eau 35 finance depuis 2016 **des actions innovantes** pour la préservation de la qualité de l'eau et des ressources. Les projets suivis en 2018 sont : le programme Terres de Sources (Collectivité Eau du bassin Rennais), les aménagements agro-écologiques sur le bassin versant des Echelles (SMP Bassin du Couesnon) et le suivi des milieux humides sur les forages de Plesder (Syndicat de production d'Ille-et-Rance).

Il existe d'autres actions en préparation qui pourraient entrer dans le cadre de ce dispositif. Les volumes financiers et les besoins en assistance technique sont très variables selon les actions. Le dispositif financier a été réévalué cette année.

35

L'OBSERVATOIRE départemental

Une expertise au service
de l'action publique

Les SERVICES d'Eau Potable

L'expertise du SMG Eau 35 se traduit notamment par la synthèse de l'activité des services publics d'eau potable sur le département. Cette vision d'ensemble est un réel outil pour les collectivités : suivi de leur évolution, comparaison de leurs performances avec d'autres services... Cette synthèse constitue également un outil de transparence pour les acteurs de l'eau et les citoyens. L'observatoire se construit chaque année en **5 étapes**:



Le SUIVI des ressources en eau

En tant qu'acteur de la sécurisation de l'eau, le SMG Eau 35 suit le niveau des nappes et des ressources superficielles sur le département ; Il compile et valorise les données provenant des divers producteurs afin d'apporter une réelle aide à la décision notamment lors de situations de crise.

Au niveau organisationnel et technique, le SMG Eau 35 prévoit d'acquérir **un outil spécifique pour la gestion des ouvrages de prélèvement d'eau souterraine.**

Les attentes en termes de fonctionnalités et de données sont cadrées :

- Constituer une base de données sur les ouvrages
- Vérifier/surveiller le respect des préconisations d'utilisation
- Observer l'évolution de la ressource
- Suivre le vieillissement de l'ouvrage

Ces attentes sont partagées par d'autres structures gérant l'eau potable. Ainsi, quelques syndicats départementaux du Pôle Grand Ouest se sont associés à la démarche. Ceci permettra une mutualisation des moyens et des compétences.



La veille JURIDIQUE

Chaque mois, **une veille juridique** éditée par le SMG Eau 35 commente et analyse les principaux textes législatifs et réglementaires ainsi que les jurisprudences qui font l'actualité du droit de la fonction publique à l'échelle locale et nationale.

Les informations sont issues de différentes sources : journaux officiels, recueils des actes administratifs de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, Gazette des communes, lettre d'information du ministère de la transition écologique et solidaire.

**11 bulletins en 2018
31 destinataires**

La TRANSCRIPTION de la réforme territoriale

Le SMG Eau 35 accompagne l'évolution de la structuration de l'eau potable sur le département, particulièrement dans le cadre de la loi NOTRe.

Son action se décline sous plusieurs formes :

- Participation à des comités de pilotage d'études (ex SPIR) ou à des réunions plus larges (exemple sous préfecture de Redon)
- Echanges avec les services de l'état dont la préfecture
- Réponses à des questions ponctuelles des différents acteurs
- Proposition d'organisation pour répondre aux enjeux à venir sur la rareté de la ressource et le renouvellement des réseaux : SMP producteurs/distributeurs.

L'année 2018 a vu également des modifications de la loi, dont les plus importantes sont - la possibilité de report de la date de prise de compétence par les communautés de communes (jusqu'en 2026),
- et le maintien des syndicats à cheval sur deux communautés de communes.

Ces changements complexifient la mise en œuvre de la rationalisation engagée et risquent de porter préjudice à l'équilibre actuel entre les territoires.



Le PARTAGE d'EXPERTISES

Un lien de synergie entre
les acteurs de l'eau

Le RÉSEAU de PARTENAIRES

Groupe National GSP

Dossiers sur la Délégation de Services Publics, Loi Brottes, analyse des besoins pour le nouveau logiciel GS'O.

Pôle SDAEP Grand Ouest

Dossiers loi NOTRe, organisation du carrefour des gestions locales de l'eau, participation aux Assises de l'eau, réunions techniques: SIG/informatique, hydrogéologie

Région Bretagne

Nouveau projet de territoire, SRADDET, recherches scientifiques avec le CRESEB, et rencontre Pôle Métier GeoBretagne sur le PCRS,

Groupe Technicien AEP35

Dossiers sur la réglementation des travaux à proximité des réseaux (spécificité réseau AEP), le projet Bretagne Très Haut débit, le RGPD

GTRAEP

Dossiers sur les captages AEP, révision de la charte des périmètres de protection



La GESTION FINANCIÈRE

Le fondement
d'une **solidarité** départementale

Les Recettes

Les **recettes** du SMG Eau 35 proviennent de la participation perçue sur les volumes d'eau facturés : **le fonds de concours**. La gestion du **fonds de concours** est une mission essentielle du SMG Eau 35. Sa valeur est fixée tous les ans par le comité. Elle se maintient à **0,17€/m³** en 2018.



La gestion financière du SMG Eau 35 présente 3 particularités notables

①

La recette provient quasi-exclusivement du fonds de concours

②

Les actions financées sont portées par les syndicats mixtes de production (sauf l'Aqueduc Vilaine Atlantique)

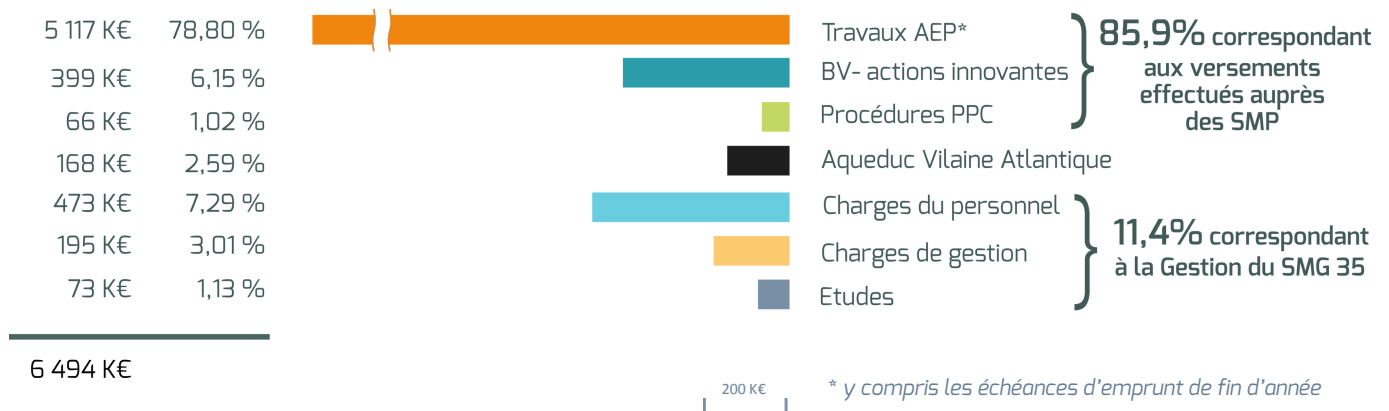
③

Près de 90% des dépenses sont destinées à la sécurisation de l'alimentation en eau potable

Les Dépenses

Les **dépenses** réelles de 2018 correspondent essentiellement aux versements effectués auprès des SMP (85,9%). Ces dépenses permettent la réalisation de travaux de sécurisation d'alimentation en eau potable, de financer les périmètres de protection et les actions bassins versants.

A noter : L' Aqueduc Vilaine Atlantique (AVA) est distinguée des travaux de sécurisation car le SMG Eau 35 est maître d'ouvrage de cette canalisation.



La forte augmentation de la trésorerie (presque 6M€ en 2 ans) devrait permettre de faire face aux travaux de sécurisation très importants programmés entre 2020 et 2023 sans augmenter le fonds de concours.

Les Moyens HUMAINS



Le service du SMG Eau 35

Agir ensemble pour l'eau

Le SMG Eau 35 s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire de 9 agents avec une parité respectée.

Pour accomplir ses missions, le SMG Eau 35 est organisé en **4 pôles**:

- L'administration
- La sécurisation de l'alimentation en eau potable
- La protection et la gestion de la ressource
- L'observatoire de l'eau

Les **évolutions 2018** sur les effectifs sont :

- Le recrutement d'un hydrogéologue pour la gestion des ouvrages souterrains et les programmes d'actions des captages prioritaires.
- Le renfort d'un agent du CDG 35 sur les missions « Ressources humaines ».

Sous les couleurs du SMG Eau 35, une équipe de 5 agents a participé au **Volley Master Beach** de Rennes inter-entreprises.



Pour plus de détail, voir l'organigramme www.smg35.fr

Les ÉVOLUTIONS administratives et techniques

Au niveau de la gestion des ressources humaines, l'élaboration des paies a évolué avec la préparation du prélèvement à la source. Une mise à jour complète des carrières des agents a également été réalisée.

En 2018, le SMG Eau 35 a fait le choix de développer le télétravail au sein de la collectivité avec un poste dédié partagé par le personnel.

Pour les **besoins en logiciel**, le SMG Eau 35 travaille sur la refonte du logiciel « Gestion des Services Publics » et sur l'étude des besoins en termes de gestion de la ressource.

Le SMG Eau 35 a débuté sa mise en conformité avec le **Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)**.

Les premières étapes en 2018 ont été:

- de lister tous les points de non-conformité,
- de mettre en conformité le site internet (politique de confidentialité, bandeau cookies...).
- de désigner un délégué à la Protection des Données (DPD)

Différentes actions seront approfondies en 2019, notamment avec la rédaction du registre des traitements .

En parallèle, le SMG Eau 35 informe les syndicats distributeurs/producteurs d'eau potable du département sur les formalités de la réglementation et sensibilise les agents à la protection des données personnelles.



La TRANSPARENCE et l'INFORMATION

Un processus de **communication**
clair afin de créer une bonne rela-
tion de confiance

WWW.smg35.fr

Le SMG Eau 35 est présent sur le WEB à travers son site internet récemment transformé. Un effort important est fait pour rendre l'accès à l'information clair et facile.

Régulièrement, **des actualités** sur les travaux en cours et sur des événements sont mises en ligne. Par ailleurs, **4 newsletters** ont été envoyées en 2018 à plus de 300 abonnés.

Dans l'espace documentation, rapports, délibérations, documents budgétaires ... sont mis à disposition au fur et à mesure.

Des dossiers de réunions et de travail sont disponibles également sur l'extranet (accès réservé aux membres).

Le PARTAGE des CONNAISSANCES



Autour de la Journée Mondiale de l'Eau et à l'initiative de la Région Bretagne, le SMG Eau 35 participe à l'évènement **AQUADEIZ, Suivez le fil de l'eau !**

Pour cette journée de sensibilisation sur l'eau, le SMG Eau 35 a mis en lumière différentes actions menées à travers plusieurs animations : des ateliers sur le petit cycle de l'eau, une exposition, des projections et 2 conférences sur les périmètres de protection et les enjeux de l'eau potable.

Cet événement a permis d'apporter des informations aux citoyens, de favoriser la prise de conscience sur les éco-gestes et mettre en valeur l'ensemble des partenaires...

En Octobre, lors d'une matinée, le syndicat départemental a accueilli des élèves de **licence professionnelle** pour présenter nos métiers.

Le SMG Eau 35 en 2018 a souhaité développer des **outils pédagogiques** pour expliquer certaines thématiques ou projets :

- Vidéo informative sur le projet de l'Aqueduc Vilaine Atlantique (AVA) diffusée sur le site mais également distribuée aux mairies concernées par le projet au moment de l'enquête publique.
- 2 Quizz numériques à l'intention du grand public sur la ressource « Eau potable » et sur la gestion de l'eau potable en Ile-et-Vilaine
- 3 kakemonos pour des expositions: un sur la protection, un deuxième sur les prélèvements et un troisième présentant les chiffres clés du département.



La Gestion de l'eau potable

Les relations PRESSE

Les projets ou travaux de canalisation (traversée sous la Rance, Aqueduc Vilaine Atlantique) ont été présentés dans la presse locale. L'évènement AQUADEIZ, auquel participait le SMG Eau 35, a également été largement médiatisé.

Concernant l'évolution du niveau des nappes et des cours d'eau, quelques interviews télé et radio ont eu lieu.

Dans la revue technique TSM, est parue l'étude menée par le SMG Eau 35 : « la gestion patrimoniale et financière des services d'eau potable d'Ile-et-Vilaine ».



Les PERSPECTIVES 2019

PLUSIEURS ACTIONS D'IMPORTANCE

Le plan stratégique ressource

- Etat des lieux des politiques publiques en matière d'économie d'eau et propositions d'actions (objet d'étude d'un stage de 5 mois)
 - Lancement des diagnostics des ouvrages souterrains
- Suivi des études de connaissance du potentiel d'eaux souterraines
 - Contribution aux études sur le changement climatique



L'avancement du projet AVA

- Lancement de la consultation et signature des marchés
- Convention tripartite avec la collectivité Eau du Bassin Rennais et EPTB Vilaine sur la réalisation des travaux et le fonctionnement complet de l'aqueduc à compter de 2023.



Le projet Interreg

- Montage financier auprès de l'Europe.
- Les thématiques Interreg portées par le SMG Eau 35 sont d'ores et déjà les stratégies à entreprendre en cas de sécheresse et les impacts du changement climatique sur les barrages.



La préparation des élections

- Communication sur le rôle des élus de l'eau
- Création de documents explicatifs pour informer les futurs délégués à l'eau sur les enjeux et les projets dans le département en matière d'eau potable.



RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS SUR

www.smg35.fr



Mentions légales :

Directeur de la publication : Auguste Fauvel - Co-directeur de la publication : Jean-Pierre Trouslard
Rédaction - Conception - Crédits photos : SMG Eau 35, Autrement.bzh - Edition : Juin 2019